

83, rue Saint Fuscien  
80000 AMIENS  
[www.sommenerique.fr](http://www.sommenerique.fr)

Tél. 03 22 22 27 27  
Fax 03 22 22 03 57  
[courrier@sommenerique.fr](mailto:courrier@sommenerique.fr)

20180611\_DL\_13

**OBJET :**  
Dossier région  
supplémentaire sur le  
FTTH

**Date de convocation :**  
10 avril 2018

**Date de séance :**  
11 juin 2018

**Date d'affichage :**  
2 juillet 2018

**Membres en exercice :** 46

**Membres présents :** 16

**Membres votants :** 28

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture  
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30  
et  
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille dix-huit, le onze juin à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

**Etaient présents :** Philippe VARLET, Denis DEMARCY, Laurent PARSIS, Jean-Dominique PAYEN, Patricia POUPART, Emile FOIREST, Jean-Claude PRADEILHES, Christian PRUD'HOMME, Jean GORRIEZ, Michel CHIRAT, Olivier JARDE, Aline SPRYSCH-JOSSEAU, François DEBEUGNY, Philippe SY, Claude DEFLESSELLE, Gérard CARON

**Secrétaire de séance :** Claude DEFLESSELLE

**Pouvoirs :** Pascal BOHIN à VARLET Philippe  
Stéphane DECAYEUX à DEMARCY Denis  
Ernest CANDELA à PARSIS Laurent  
Bernard DAVERGNE à PAYEN Jean-Dominique  
Bruno THIBAUT à PRADEILHES Jean-Claude  
James HECQUET à PRUD'HOMME Christian  
Isabelle DE WAZIERS à GORRIEZ Jean  
Yves DERRIEN à CHIRAT Michel  
Frédéric LECOMTE à SPRYSCH Aline  
Florence RODINGER à SY Philippe  
Philippe COCQ à DEFLESSELLE Claude  
Brigitte KOCH à CARON Gérard

La Région Hauts de France souhaite assurer une répartition équitable de ses aides à l'aménagement numérique du territoire sur l'ensemble de son territoire. Dans le cadre de nos échanges avec la Région sur la réalisation des investissements en cours et sur la perspective du 100 % FttH dans la Somme, le Syndicat Mixte a l'opportunité de solliciter une aide, au titre de l'exercice 2018, de 1 393 766 € correspondant à 27,7 % des actions de déploiement des NRO de Villers Bretonneux et de Saint Léger les Domart dont le montant total est de 5 1200 000 €.

#### LE COMITE SYNDICAL

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement numérique de la Somme,

Considérant l'opportunité d'introduire une demande de financement auprès de la Région Hauts de France

#### DELIBERE

**Article 1** – La demande de financement à la Région Hauts de France pour les opérations arrivant à terme en 2018 dans le cadre du déploiement des NRO de Saint Léger les Domart et Villers Bretonneux est adoptée.

**Article 2** – Les financements obtenus dans ce cadre seront pris en compte dans les équilibres financiers du SDTAN 1 et du SDTAN 2.

**Article 3** – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et il est autorisé dans ce cadre à signer tout actes et conventions nécessaires.